

Frais de déplacement – 2019-2020

- Pour la période entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2019**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **26 238,25 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2019**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **13 330,94 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2019**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **9 264,63 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} janvier et le 31 mars 2020**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **5 154,31 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.